



SOMMAIRE

2
54^e congrès de la Cgt.
Parole de délégués

6
Des dates et un objectif:
la satisfaction de nos revendications

7
Chaque voix compte
pour l'avenir de la Caisse

54^E CONGRÈS DE LA CGT

Parole de délégué·es

Parmi le millier de délégué·es présent·es à Tours la première semaine de juin, on comptait 90 retraité·es mandaté·es par les Fédérations et les départements. L'UCR en a mandaté 9 qui représentaient les retraité·es multipros. Nous leur avons donné la parole.

Bernard Baudron, Nouvelle-Aquitaine

Dans les interventions, il a été fait état des retraité·es. La retraite, ça arrive vite pour toutes et tous, ce n'est pas une maladie et encore moins une honte.

La continuité syndicale a été mise en avant d'une grande et belle manière.

Les revendications ne sont pas les mêmes que pour les actif·ves, mais restent très proches et très complémentaires, pour vivre dignement de sa retraite comme vivre dignement de son travail.

La santé, les services publics, c'est pour toutes et tous.

Brigitte Cheinet, Provence-Alpes-Côte d'Azur

J'ai comme l'impression que ce congrès n'a pas répondu en profondeur aux questionnements d'une majorité de congressistes.

La part du débat se résume à peu de fédérations, qui se sont surtout positionnées en opposition à la confédération. Ne pas expliquer, dès le départ, les difficultés de faire intervenir tout le monde, en raison du nombre d'amendements, a permis le débordement de congressistes, non pas pour construire, mais pour détruire.

Oui, on peut débattre, parfois de manière abrupte, mais il faut le faire dans le respect des uns et des autres et dans une volonté de construire !

Il me semblerait important qu'une réflexion ait lieu sur : faut-il avoir un congrès avec les syndicats par Fédération ou un congrès ancré sur le territoire et rassembler les syndicats avec leurs Unions départementales ?

Il y a eu des interventions très intéressantes, venant du Commerce et des Ports et Docks. Les camarades qui sont intervenus ont montré l'importance, justement, d'un ancrage en territoire et de la nécessité de l'interprofessionnel. Des camarades qui subissent de plein fouet les attaques patronales.

Nous avons entendu des camarades des autres pays parler de leurs difficultés face à la montée de l'extrême

droite. Il aurait été important d'en débattre et de voir comment nous travaillons pour la combattre. Ce que j'ai entendu, c'est que le RN est notre ennemi, qu'il faut continuer les formations, mais en aucun cas, comment nous travaillons, toutes et tous, ensemble pour le combattre au sein des entreprises et sur le terrain. Le congrès aurait dû être l'occasion d'une réflexion sur ce sujet, ce qui, pour moi, manque énormément.

Sur le féminisme et la présentation des trois femmes des autres pays, je n'ai entendu de leur part, non pas une diatribe contre le machisme, mais un discours rappelant que pour gagner, il fallait être unis, hommes et femmes. Leurs combats sont menés ensemble, pas les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, et nous devrions bien écouter ce qu'elles disent.

Les interventions sur la volonté d'intégrer les VSS dans les statuts m'ont laissé un goût amer. En tant que femme, je me suis sentie agressée par d'autres femmes. Parce que nous ne pensons pas comme elles, nous sommes contre. Il serait bien de réentendre ce que disaient les trois camarades à la tribune.

Frustrée du débat sur les élections professionnelles de la Fonction publique. Comment peut-on considérer que cela n'est pas important ? Alors que dans le discours d'introduction de Sophie Binet, qui rappelle l'importance de cette élection et la nécessité de faire en sorte de passer première organisation, il est décidé de faire intervenir les camarades la dernière demi-journée quand la majorité des congressistes sont déjà partis. Ce congrès aurait dû être l'occasion que tous les syndicats et les Fédérations prennent conscience de l'importance de ces élections et ainsi de construire un plan de bataille avec l'ensemble de la Fonction publique.

Frustrée aussi que le congrès soit tourné essentiellement sur du sociétal et pas sur le syndicalisme de combat qui aurait dû être notre boussole.

Pour ce qui concerne le syndicalisme retraité, surprise des quelques interventions de retraité·es, celles-ci auraient dû être avec l'UCR et non pas comme des électrons libres. Il est vrai que ceux qui sont intervenus, n'ont pas une vision très claire du syndicalisme que nous incarnons, considérant que celui-ci ne peut se faire que dans l'entreprise. Ils estiment donc qu'il est inutile d'avoir une union.



ucr-actualités
bulletin d'information trimestriel de la cgt retraité·es



IMPRIM'VERT®

10-31-1345

Bulletin d'information trimestriel de l'Union confédérale des retraité·es CGT

Directrice de publication : Catherine Tran-Phung Cau - Directrice de la rédaction : Mireille Paume - Secrétaire de rédaction : Corinne Scheidt - Réalisation graphique : Madiana Caldeira - Photographe : Allaoua Sayad - Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an : 15 € - 263, rue de Paris 93 515 Montreuil cedex -

Tél. : 01 55 82 83 70 - e-mail : ucr@cgt.fr - Commission paritaire 0627 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026

Impression : Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél. : 05 55 04 49 50



La délégation des retraité-es multipro mandaté-es par l'UCR-CGT :
(de g. à d.) Bernard Baudron Multipro Creuse, Élisabeth Pichon Multipro Nantes Sud Loire, Bernard Roustan Multipro Béziers (Hérault), Paul Berthollet Multipro Grenoble (Isère), Janine Hébrard Multipro (Val-de-Marne), Cathy Tran Phung-Cau, secrétaire générale de l'UCR-CGT, Marie-Rose Ardiaca Multipro de l'Ondaine (Loire), Brigitte Cheinet Multipro La-Seyne-sur-Mer (Var), Marina Foisy Multipro Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Nous avons été les grands absents du débat et nous avons un gros travail à mener pour préparer notre congrès. Quelle place l'ensemble des retraité-es doit-il avoir dans la Cgt, simple renfort ou une véritable force contre le capitalisme et l'extrême droite ?

Il ne suffit pas de faire une litanie des différentes actions proposées au mois de juin ni de fustiger le patronat et le gouvernement. Pas de propositions pour construire un vrai rapport de forces, alors que l'enjeu est d'importance. Notre faiblesse risque de coûter très cher lors des élections présidentielles.

En bref, un goût amer, une impression d'un congrès pas à la hauteur des enjeux qui se jouent dans notre pays et dans le monde.

Elisabeth Pichon, Pays de la Loire - Centre

J'ai été tout d'abord très impressionnée par cette assemblée de camarades motivé-es et enthousiastes à partager des valeurs communes. Cela m'encourage à poursuivre les miennes.

J'ai apprécié la richesse des interventions et la qualité des invité-es, ainsi que l'organisation pour laquelle je

n'ai rien à reprocher dans l'ensemble. Je garde en tête les belles rencontres.

Quant à notre délégation, merci à vous pour ces cinq jours ensemble, de ce que nous avons partagé et échangé, même si je m'attendais en ressortir concrètement avec un travail en commun. Pas assez de temps probablement !

Merci particulièrement à Bernard qui a bien donné de sa personne pour nous et pour que ça file comme sur des roulettes, et qui j'espère récupère malgré sa semaine chargée.

Je vous souhaite bonne continuation dans les luttes, il y a du boulot !

Fraternellement.

Marie-Rose Ardiaca, Auvergne-Rhône-Alpes - Bourgogne-Franche Comté

Au congrès sur 1 000 délégués, à peine une centaine était des retraité-es. L'important, c'est que les congressistes semblent avoir pris conscience de la nécessité et de l'importance de la continuité syndicale, et que l'intergénérationnel est une richesse. Ce jeune adhérent



L'équipe de l'UCR-CGT a accueilli les délégués pour présenter les activités de l'organisation et son magazine *Vie nouvelle*.

qui a douté de l'intérêt d'être syndiqué, grâce au soutien et à l'accompagnement d'un camarade retraité, il n'est plus seul aujourd'hui.

La camarade de la région PACA a proposé une intervention qui appuyait sur l'organisation de structures multiprofessionnelles pour les retraité·es, et de nos propres débats lors de la préparation du congrès.

Le camarade de Rhône-Alpes souhaitait défendre l'amendement de son organisation qui insistait sur l'acceptation du terme syndicat de retraité·es. Cet amendement, tout comme le nôtre, n'a pas été retenu. Il nous faudra travailler pour le 13^e congrès de l'UCR, en mars 2027, sur les structures les plus appropriées pour l'organisation des retraité·es CGT, et sur la définition et la justification de la présence dans les statuts de la CGT de « syndicats de retraité·es ».

De nombreuses motions en soutien aux entreprises en lutte, aux camarades attaqué·es en justice ; des appels à soutenir la défense des Bourses du Travail, lancer la campagne des prochaines élections dans la Fonction publique.

Une partie de la délégation Santé est montée sur scène (surtout venue de l'UD 59). Elle contestait le fait de ne pas avoir eu droit à la parole, que c'était un manque de démocratie. La secrétaire générale de la FD Santé et Action sociale leur a indiqué que les actions coup-de-poing, c'était bon contre le patro-

nat, pas en congrès ; certain·es ont reconnu qu'étant jeunes adhérent·es, c'était leur 1^{er} congrès, ils ont simplement suivi le mouvement.

J'ai apprécié le dynamisme des délégué·es, la tolérance des président·es de séance, le contenu réfléchi des interventions (même si je n'étais pas toujours d'accord).

J'ai aimé les prises de parole de Sophie Binet, qu'elle intègre certaines expressions des jeunes, pour bien faire comprendre les enjeux : lutte des classes, danger de l'extrême droite, solidarité internationale.

J'ai été surprise de ne pas voir Attac ni le Mouvement de la Paix parmi les partenaires présents. J'ai apprécié la place accordée à la solidarité internationale, à la bataille pour la paix, au combat contre l'extrême droite.

J'ai découvert une partie du « staf » de l'UCR, super camarades, merci à Catherine Petit qui nous a contactés et réunis dès le mois d'avril. Je regrette d'être restée en retrait, mais les autres délégué·es semblaient bien se connaître, alors que j'étais là « par défaut ».

Pour terminer sur une note positive, j'ai appris par Boris P. pourquoi il avait annoncé Mme l'Ambassadeure de Palestine et non l'Ambassadrice de Palestine. C'est une demande de Hala Abou Hassira d'être appelée Mme l'Ambassadeure, « ambassadrice » étant réservé à la femme de l'ambassadeur. Et voilà... on apprend à tout âge !

Paul Berthollet, syndicat multipro des retraité·es du bassin grenoblois

Au 54^e Congrès des syndicats de la CGT, j'ai représenté 47 sections syndicales multipro de la région Rhône-Alpes, soit 1 710 syndiqué·es.

Avec un périmètre immense couvrant toute la région Rhône-Alpes, une préparation avec toutes les sections syndicales de ce territoire était matériellement impossible. Aussi, j'ai porté les demandes arrêtées par l'USR à la réunion du 28 mai 2026, celles de mon syndicat multipro des retraité·es du bassin grenoblois, ainsi que celles issues des échanges avec les 9 camarades de l'UCR mandaté·s au congrès.

Deux amendements ont été régulièrement déposés. Leur but: permettre la création de syndicats multipro de retraité·es au lieu de sections syndicales, en l'absence localement d'organisation d'entreprise ou professionnelle de retraité·es. Ainsi, ils disposeraient de toutes les prérogatives d'un syndicat. (représentations UL, UD).

À la remise du texte amendé proposé par la commission Document d'orientation la veille de la mise au vote, j'ai demandé une prise de parole pour expliciter nos propositions et ai rédigé rapidement un court texte pour respecter la durée limitée du temps de parole. Malheureusement, notre demande n'a pas été retenue. Avec 6781 amendements à traiter, on peut comprendre, mais c'est dommage que les retraité·es n'aient pas pu s'exprimer (avec seulement 2 demandes de prise de parole).

Le document d'orientation définitivement voté intègre un des amendements et avance un tout petit peu sur l'autre, en renvoyant la question au prochain congrès de l'UCR pour faire des propositions.

Bien entendu, la question est complexe car les statuts de la CGT imposent une double acceptation de l'UD et de la Fédération. Il faudra innover et trouver une solution. (Il existe des UD où cette double acceptation a été refusée).

On peut se féliciter que l'UCR ait permis que les sections syndicales soient représentées à ce congrès, ce qui indique qu'il existe des pistes de solutions.

Concernant les retraité·es de plusieurs syndicats, peut-être une quinzaine, et majoritairement les actif·ves, sont intervenu·es pour souligner l'importance de la syndicalisation et de veiller à la continuité syndicale.

Le congrès s'est globalement bien passé. Un incident a un peu perturbé son déroulement par une action inappropriée d'une fédération estimant ne pas avoir eu assez de temps de parole. Dans son allocution de clôture, Sophie Binet a annoncé qu'une réflexion serait conduite par le CCN sur cette question du temps de parole.

Le congrès a accepté toutes les délibérations présentées, sauf celle sur la modification des statuts, et les membres de la Commission exécutive confédérale sont toutes et tous élu·es à plus de 80 %.

Pour le reste des orientations et décisions de notre congrès, je vous invite à la lecture de notre presse syndicale qui le fera bien mieux que moi.

Notre CGT est en ordre de bataille !

Abonnez-vous ou parrainez un·e ami·e !

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Dernière profession : _____

**Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (16€)*
à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

<https://union-confederale-retraites.cgt.fr>

Vie nouvelle

magazine de l'union confédérale des retraité·es cgt

↑
Je lis
↓

**BELLE
ET
REBELLE**



16€*

***Offre réservée aux
nouveaux abonnés**

ACTIONS

Des dates et un objectif: la satisfaction de nos revendications

Plusieurs rendez-vous revendicatifs sont prévus à l'automne. À noter sur vos agendas pour gagner, tous ensemble !

21 septembre. Journée internationale pour une paix juste et durable pour toutes et tous.

Cela ne peut être symbolique, cela ne doit pas être symbolique. C'est une journée essentielle dans le combat pour un changement de société.

De tout temps, la guerre a servi les intérêts des « puissants », au détriment des populations. Aujourd'hui, partout dans le monde, les conflits armés font rage, tuant des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, créant le chaos, la peur, la violence extrême, bafouant les droits sociaux, le droit international, passant outre toutes les directives de l'Onu.

L'économie de guerre devient un champ privilégié pour grossir la fortune des actionnaires et des multinationales, pour éradiquer les droits sociaux, les conquies, les syndicats et toute velléité d'émancipation des peuples. Que ce soit ici ou ailleurs, l'impact se ressent, en priorité sur les peuples attaqués, mais aussi sur ceux soi-disant en paix.

Un budget militaire de 57 milliards d'euros en France, c'est de l'argent enlevé aux services publics, à la santé, à l'éducation et à la culture. C'est un choix politique inacceptable que font, aujourd'hui, gouvernement et patronat, avec comme véhicule les idées d'extrême droite.

Nous affirmons et nous revendiquons, haut et fort, que le combat pour la paix est essentiel pour la satisfaction de nos revendications.

L'UCR-CGT appelle toutes et tous les retraité·es à se mobiliser pour que le 21 septembre soit à la hauteur des exigences d'un changement de société.

14 octobre. Nous serons présents devant le siège de l'Agirc-Arrco.

Depuis déjà plusieurs années, nous remettons en cause les décisions iniques du Conseil d'administration de l'organisme qui gère les retraites complémentaires du privé. Ce jour-là, une fois de plus, nous nous mobiliserons sur tout le territoire et particulièrement à Paris.

Le patronat gère, avec la complicité des autres organisations patronales mais aussi syndicales, les fonds de manière spéculative et non pas sociale. Quel est l'intérêt d'avoir des réserves de 101,7 milliards d'euros ? D'autant qu'elles sont le résultat, pour 70 %, de la baisse des retraites et, pour 30 %, de la hausse des cotisations.

Ainsi, nous pouvons dire que l'organisme, qui gère les retraites complémentaires de près de 14 millions de retraité·es et les cotisations de 23 millions de salarié·es, devient un fonds d'investissement privilégiant un pilotage financier à un pilotage social. Selon les experts, l'Agirc-Arrco sera excédentaire de plus de 200 milliards d'euros en 2035. Est-ce vraiment l'objectif d'être un fonds d'investissement dans des sociétés du Cac 40 comme TotalEnergy, Renault, Coriandre, par exemple ?

Le 14 octobre, exigeons une autre gestion des fonds Agirc-Arrco, exigeons la revalorisation des pensions. Allons à la rencontre des syndiqué·es, des populations, avec la carte pétition disponible dans toutes les USR et sur le site de l'UCR-CGT.

19 novembre. Nous continuerons, encore et encore, avec une grande manifestation, à Paris, des retraité·es visibles, audibles et en colère.

Nos cahiers de revendications sont pleins. Le gouvernement et le patronat vont devoir nous entendre. Une grande campagne sera mise à disposition pour aider à la réussite de cette journée. Le 19 novembre, tous à Paris ! Tout est lié, construisons ensemble la riposte des retraité·es aux injustices, aux attaques qu'ils subissent depuis trop longtemps.

ÉLECTIONS CNRACL

Chaque voix compte pour l'avenir de la Caisse

Près de 4 millions d'électeurs et d'électrices, dont 1 380 551 retraité-es, issu-es de la Fonction publique territoriale et hospitalière, sont appelé-es à voter du 3 au 10 décembre prochain.

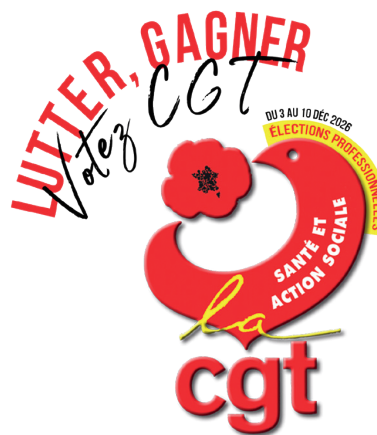
Créée par l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945, la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est le régime spécial de la Sécurité sociale chargé de l'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. La CNRACL est un des rares régimes de base à avoir conservé son suffrage universel direct pour désigner les membres de son conseil d'administration. C'est une spécificité précieuse qu'il faut mettre en avant et préserver.

UN RÉGIME À DÉFENDRE

Cette élection revêt donc un caractère revendicatif et démocratique important pour les fonctionnaires des deux versants de la Fonction publique, hospitaliers et territoriaux, dans le cadre de la défense du statut et de ce régime spécifique par répartition à prestations définies.

La CNRACL est une pierre angulaire de ce statut. Le vote pour les listes CGT (actif-ves et retraité-es) enverra un signal fort au gouvernement dans la perspective des élections présidentielles de 2027, en réaffirmant l'attachement des agent-es et des retraité-es à leur caisse de retraite.

Les menaces s'accumulent sur la CNRACL du fait des volontés gouvernementales et patronales de supprimer les



régimes spéciaux. Les retraité-es en paient déjà le prix. Le Fonds d'action sociale (FAS), qui assure également des prestations de solidarité pour les retraité-es, a son enveloppe plafonnée depuis des années, alors que le nombre de retraité-es pauvres ne cessent d'augmenter.

FAVORISER LE VOTE CGT

Pour favoriser le vote CGT, nous devons travailler en lien avec toutes les structures CGT (Fédération, USD, UCR, USR) pour nous permettre de contacter le maximum d'affilié-es.

Si nous savons aller vers les actif-ves, il est plus compliqué de faire campagne auprès des retraité-es. Il convient :

- d'envoyer le livret et les professions de foi à tous les syndiqué-es retraité-es,
- d'interpeller les retraité-es syndiqué-es qui ont gardé des contacts avec des collègues, qui sont dans des associations, etc. pour informer sur l'élection CNRACL. Sont électeurs, tous les retraité-es titulaires d'une pension personnelle ou de réversion de la CNRACL. Cogitiel peut être utile, notamment en prenant en compte les « archivés », ancien-nés syndiqué-es, mais toujours sympathisant-es, retraité-es ou actif-ves.

Ce pourrait être un scrutin par voie électronique exclusivement. Nous craignons alors que tous les documents, professions de foi, consignes de vote et codes, soient également dématérialisés, ce qui serait un frein à la participation.

Tous ensemble, actif-ves et retraité-es, gagnons la bataille des élections CNRACL. Gagnons la bataille des retraites.



DOMINIQUE GUISTI, FÉDÉRATION DE LA SANTÉ
DIDIER LOUVET, FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS

“Merci de tout ”



La Macif est élue Marque Préférée des Français pour la 3^{ème} fois consécutive et c'est grâce à vous.
C'est aussi l'occasion de remercier nos plus de 6,4 millions de sociétaires, adhérents ou clients qui nous accordent leur confiance.



La Macif,
c'est **vous.**

*Étude réalisée du 7 au 12 janvier 2026 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 2001 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie compagnies d'assurances.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.